



COMMUNIQUE DE PRESSE du 24 avril 2014

## Etude « Les chiffres clés des inégalités femmes-hommes dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux » : les fractures territoriales renforcent les inégalités femmes-hommes

Alors que l'année 2014 sera charnière en matière de politique de la ville, d'aménagement du territoire et plus largement d'égalité territoriale, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) publie une **étude inédite**, présentant les chiffres clés des inégalités femmes-hommes dans **les quartiers prioritaires et les territoires ruraux fragilisés**. 10 millions de femmes et d'hommes résident dans ces territoires.

**Quand les inégalités femmes-hommes croisent des fractures territoriales importantes et croissantes, elles sont renforcées :**

### **- Emploi : entre inactivité et précarité**

Le HCEfh observe un retrait massif du marché du travail des femmes des quartiers (1 femme sur 2 ne travaille pas), et une plus forte précarité des femmes en zone rurale (2 femmes sur 5 occupent un emploi à temps partiel). Cette situation, qui s'est aggravée avec la crise économique, touche plus particulièrement les femmes immigrées et les jeunes femmes ;

### **- Santé et soins : une accessibilité entravée**

Alors que plus d'1 femme sur 4 déclare avoir renoncé à des soins dans les quartiers, c'est la distance géographique qui entrave l'accès aux soins des femmes en zones rurales. Cet éloignement géographique biaise par ailleurs l'accès à d'autres services publics, tels que le service d'accueil de la petite enfance, dont les lacunes pèsent en premier lieu sur les femmes ;

### **- Stéréotypes et rôles de sexe : une répartition plus traditionnelle et prescriptive**

Dans les quartiers, les femmes sont mères plus tôt (1 femme de moins de 25 ans sur 5 est mère) quand en zones rurales, et alors qu'elles sont plus diplômées que nationalement, les femmes migrent moins que leurs homologues masculins vers des zones économiques plus dynamiques. La tolérance à l'inactivité des femmes est ici particulièrement forte, chez les habitant-e-s de ces territoires comme chez les acteurs publics.

Il est urgent que les politiques d'égalité femmes-hommes portent une attention toute particulière à ces territoires, et que la politique de la ville comme les différentes politiques d'aménagement du territoire et de cohésion territoriale intègrent de manière effective **la lutte contre les inégalités femmes-hommes en tant qu'objectif transversal prioritaire**. C'est la condition du développement durable de ces territoires.

Première réponse à une saisine de la Ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports, cette étude précède un rapport remis prochainement. Ce rapport complètera ce volet quantitatif par un volet qualitatif, rendra visibles les innovations existantes dans ces territoires, et formulera des préconisations à l'attention des décideurs et décideuses publics pour faire progresser l'égalité, partout.

L'étude est disponible ici : <http://bit.ly/QF2Rh2>

**Contact** : Claire Guiraud - Responsable de la communication et des relations presse - 06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94 - [claire.guiraud@pm.gouv.fr](mailto:claire.guiraud@pm.gouv.fr) - Le HCEfh a été créé par décret du Président de la République en janvier 2013. Cette instance consultative indépendante placée auprès du Premier ministre est composée de 73 membres. Le HCEfh a pour mission la concertation, l'évaluation des politiques publiques, l'animation du débat public et la formulation de recommandations en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.